

Date de convocation : 12/06/2025	DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE COMMUNE DE DUNIERES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
---	--

Le seize juin deux mil vingt-cinq à vingt heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de DUNIERES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre DURIEUX, maire.

Présents : Cédric BROUSSARD, Florian CHAUDIER, Dimitri CLOT, Hélène DREVET, Pierre DURIEUX, Pascal GOUY, Jean Paul GRANGE, Catherine MARCON, Pierrick MARCON, Pascale MERLE, Isabelle MEYNET, Emeline MOUNIER, Fanny MOURIER, Jean Pierre NOUVET, Marie Laure OUDIN, Patricia SOUCHON, Robert VALLAT (17).

Excusés : Nelly BEAULAIGUE (pouvoir à Fanny MOURIER), Christophe MOULIN (pouvoir à Pierre DURIEUX), Thierry SABOT (3).

Absents : Corinne BEAL, Colette MORIN, Eric PARRAT (3).

Madame Patricia SOUCHON a été désignée secrétaire de séance.

OBJET DE LA SEANCE : Aménagement d'une zone de loisirs au Solier : demande de subvention à l'Agence Nationale du Sport.

DCM 20250616-5

Annule et remplace celle reçue en PREFECTURE le 20.06.2025

Monsieur Le Maire rappelle les délibérations DCM 20241105-16 à DCM 20241105-21 du 5 novembre 2025 approuvant le projet d'aménagement d'une zone de loisirs au Solier.

Il informe que certains aménagements de ce projet peuvent être éligibles à l'aide « plan 5000 » de l'Agence Nationale du Sport (ANS) et présente le plan de financement suivant :

DEPENSES en HT		RECETTES		
Etudes	24 627.88 €	Région	250 000.00 €	26.51%
MOE	39 780.00 €	DETR	177 600.00 €	18.84 %
Espace verts - mobilier - jeux	454 726.49 €	Département	120 000.00 €	12.73 %

AR Prefecture

043-214300873-20250616-DCM20250616_5B-DE
Reçu le 24/06/2025

Pumptrack	135 550.00 €	Leader	100 000.00 €	10.61 %
Lot VRD	288 197.70 €	ANS	75 000.00 €	7.95 %
		Fonds de concours	31 705.66 €	3.36 %
		Autofinancement	188 576.41 €	20.00 %
TOTAL	942 882.07 €	TOTAL	942 882.07 €	100.00 %

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à la majorité (une abstention : Robert VALLAT) :

- Approuve le plan de financement présenté ;
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention de 75 000 € auprès de l'Agence Nationale du Sport dans le cadre du « plan 5000 » ;
- Charge Monsieur Le Maire de prendre toutes les décisions utiles pour la réalisation de ce projet.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme,

Le Maire,
Pierre DURIEUX



La Secrétaire de séance,
Patricia SOUCHON

AR Prefecture

043-214300873-20250616-DCM20250616_5B-DE
Reçu le 24/06/2025